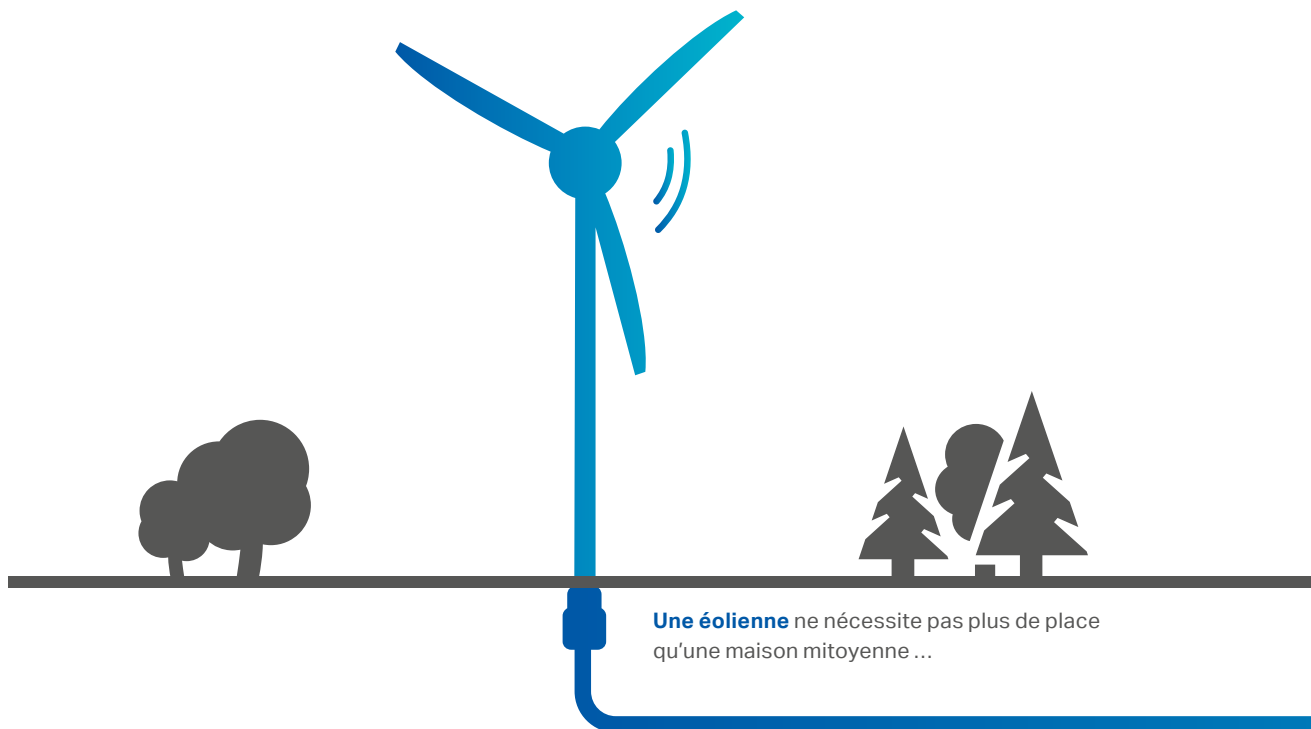


# Les principaux arguments en faveur de l'énergie éolienne suisse

Comme toutes les énergies renouvelables, l'énergie éolienne est sûre, propre et indigène ! Voici les trois principaux arguments qui plaident pour une exploitation de l'énergie éolienne en Suisse.



## L'énergie éolienne complète parfaitement l'hydroélectricité et l'énergie solaire !

Les éoliennes produisent les deux tiers de leur électricité en hiver. Elles constituent ainsi un complément idéal aux centrales hydroélectriques déjà existantes et au nombre croissant d'installations solaires, qui enregistrent la plus grande partie de leur production durant le semestre d'été.

**Bon à savoir :** En combinant intelligemment ces technologies, on peut couvrir sans problème la totalité des besoins en électricité de la Suisse avec des énergies renouvelables, de manière non-polluante, fiable et rentable.

## Les avantages concrets du courant éolien produit en Suisse

Construire des éoliennes en Suisse présente de nombreux avantages par rapport à la participation aux parcs éoliens étrangers :

- Les installations suisses accroissent la sécurité d'approvisionnement de notre pays.
- Un développement moins poussé du réseau électrique est nécessaire.
- Les investissements, l'innovation et la croissance restent en Suisse.
- La construction d'éoliennes en Suisse prend en compte les intérêts de la nature, du paysage et des riverains de manière exemplaire.

**Bon à savoir :** Grâce à des pales plus longues, les éoliennes modernes installées en Suisse produisent autant de courant que des installations à l'étranger.

## Un développement intelligent sur le modèle suisse

En Suisse, les projets ont besoin de l'autorisation de la Confédération, du canton et de la commune. En outre, les projets de construction sont soumis aux multiples possibilités de recours existantes. Les objectifs de la Confédération, selon la Stratégie énergétique 2050, peuvent être atteints avec 120 parcs de 5 à 10 éoliennes (env. 800 - 900 installations au total). Un compromis suisse qui tient déjà compte de notre paysage que nous chérissons.

**Bon à savoir :** Les associations écologistes sont favorables à la construction d'environ 400 éoliennes d'ici à 2035. Fin 2016, les Länder allemands voisins de la Suisse comptaient bon nombre d'éoliennes : 572 installations dans le Bade-Wurtemberg dont le territoire est 15% plus petit que la Suisse et 1612 installations en Rhénanie-Palatinat qui fait la moitié de la superficie de notre pays. Dans le Schleswig Holstein, le land situé à l'extrémité nord de l'Allemagne et qui affiche une superficie 60% inférieure à celle de la Suisse, on dénombre 3581 éoliennes.



... et produit assez d'électricité pour **1700 ménages.**

# Réponses aux principaux préjugés

Plusieurs préjugés sur l'énergie éolienne circulent en Suisse. Voici les principaux arguments pour les réfuter.

Préjugé : les éoliennes défigurent la Suisse.

En fait, les parcs éoliens sont des buts d'excursion appréciés.

La beauté des éoliennes est une question de goût : le parc éolien du Mont Crosin, dans le Jura bernois, attire chaque année 50'000 visiteurs. Les objectifs de développement relativement modestes de la Suisse permettent de préserver la plus grande partie de nos paysages. Les sites sont choisis avec soin par les cantons. On tient compte des paysages et des richesses naturelles dignes de protection. Seul le 0.35% de la superficie du pays sera nécessaire pour les parcs éoliens prévus dans le cadre des objectifs de la Stratégie énergétique. De plus, la grande partie de cette surface restera intacte et disponible pour l'agriculture et la sylviculture.



©Photo: Charly Arbella / Concours de photo Suisse Eole

La construction d'éoliennes en Suisse prend en compte les intérêts de la nature, du paysage et des riverains de manière exemplaire.

Préjugé : on peut même construire des éoliennes dans des paysages protégés.

En fait, pour construire des éoliennes dans des paysages protégés il faut franchir des obstacles importants.

Les biotopes d'importance nationale sont exclus pour la construction de nouvelles installations de production d'énergie. Dans les paysages protégés, la nouvelle prise en compte de l'intérêt national des grandes installations hydrauliques et éoliennes ne donne pas carte blanche aux éoliennes. Elle permet cependant à la Confédération, au canton et à la commune d'effectuer une pesée des avantages et des inconvénients et de choisir les emplacements optimaux. Un projet ne peut se réaliser que si le feu vert a été donné à ces trois échelons. A ce jour, un seul projet éolien est prévu en Suisse dans un paysage protégé au niveau national, dans la Vallée de Joux, avec le soutien de la commune concernée et du canton.

Préjugé : les éoliennes représentent un danger pour nos oiseaux.

En fait, grâce à une planification méticuleuse, les éoliennes n'ont qu'une influence minime sur les oiseaux.

Malgré un développement considérable de l'énergie éolienne à l'étranger, on n'a guère constaté d'impacts négatifs sur l'avifaune. Ce qui n'empêche pas la Suisse d'étudier scrupuleusement l'influence des éoliennes sur la population d'oiseaux. La construction d'une éolienne n'est autorisée que lorsque la protection des oiseaux peut être garantie. De vastes études sont réalisées dans ce but, déjà au stade de l'étude du projet. Des études scientifiques menées sur le parc éolien du Peuchapatte et sur l'installation d'Haldenstein ont montré que les impacts sur l'avifaune sont bien moindres que ce qu'on aurait avant la construction des installations. Les dommages occasionnés par une machine sont comparables à ceux causés par un chat domestique. Il est par ailleurs utile de rappeler que l'énergie éolienne constitue l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique qui représente une des menaces principales pour les oiseaux et les chauves-souris.

Préjugé : les infrasons des éoliennes nous rendent malades !

En fait, les éoliennes ne représentent aucun risque pour la santé.

Les sons basse fréquence produits par les éoliennes et qui ne sont pas perceptibles par l'oreille humaine, ce qu'on appelle les infrasons, n'ont pas de conséquences pour la santé. Ce message a également été délivré par le Conseil fédéral dans une de ses prises de position. Des études exhaustives menées en Allemagne, en France et dans de nombreux autres pays aboutissent également à cette conclusion : les infrasons n'ont pas de conséquences pour la santé si les dispositions légales sont respectées, ce qui est une condition sine qua non pour pouvoir construire les installations. Les infrasons sont partout. L'orage, le foehn, les chutes d'eau, le ressac, la circulation ferroviaire ou routière, les pompes de circulation, le chauffage à mazout ou les frigos etc. Ces sources de bruit produisent souvent davantage d'infrasons que les éoliennes.

Préjugé : lors des périodes de vent faible, il faut acheter de l'électricité produite à partir de charbon à l'étranger.

En fait, lorsque le vent est trop faible, les barrages produisent davantage d'électricité.

Durant les périodes de faible vent, les nombreuses centrales hydroélectriques à retenue de notre pays peuvent prendre le relais sans problème. L'énergie éolienne constitue l'une des mesures les plus efficaces au monde pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. C'est ce que reflètent notamment les propos de Fatih Birol, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie : *«Pour la deuxième année consécutive, les émissions de CO<sub>2</sub> à l'échelle mondiale sont restées stables en dépit de la croissance économique. Il y a plusieurs raisons à cela mais l'un des facteurs déterminants réside dans la croissance durable des énergies renouvelables, emmenées par l'énergie éolienne.»* (Citation de 2015)



©Photo: SwissWinds

Durant les périodes de faible vent, les nombreuses centrales hydroélectriques à retenue de notre pays peuvent prendre le relais sans problème.